



1/ La vie de notre club associatif implique les règles suivantes :

- L'accueil et l'aide aux débutants
- La participation aux différentes manifestations organisées par le club et favorisant la promotion de notre loisir
- La participation aux travaux d'entretien et d'amélioration des infrastructures et de la piste du club, planifiés en fonction des événements, des conditions météorologiques et de la dégradation de la piste. Les séances de travaux sont annoncées sur le forum du club ou la discussion Facebook.
- Lors des compétitions, participation à l'installation des divers matériels nécessaires au déroulement de l'épreuve : haut-parleurs, panneau d'affichage lumineux, écrans informatiques, rampe d'air comprimé, gilets aux postes de ramassage ...

2/ utilisation de la piste

- La piste est accessible aux seuls membres du club, à jour de leur cotisation et titulaires d'une licence F.F.V.R.C. en cours de validité
- La licence doit être portée de façon visible par les pratiquants, pendant les séances d'entraînement ainsi que lors des compétitions.
- Il est interdit de rouler sur la piste lorsque celle-ci est trop humide ou détrempée, afin de ne pas dégrader le revêtement.
- A votre départ, veillez à ramasser vos déchets, et laisser les tables et les abords de la piste propres.
- Un compresseur pour nettoyage des voitures est à votre disposition. Il vous suffit d'apporter une soufflette équipée du raccord adéquat. A votre départ, merci de ranger le flexible en hauteur, afin qu'il ne soit pas souillé par la terre.

3/ Participation aux compétitions

- Elle nécessite une inscription préalable (voir règlement général FFVRC §3)

ASSOCIATION « VAR AUTO MODELISME PIERREFEU » enregistré à la préfecture du VAR sous le N° 01247 et auprès du ministère de la jeunesse et des sports sous le N° 83 S 572,

Siège social : Mairie de PIERREFEU

Siège Administratif : Mr MATHIEU Jacques – 737 Chemin de la poterie 83400 HYERES

☎ : 04-94-65-62-41 ✉ : vamp83@orange.fr 🌐 : www.vamp83.fr 📺 club vamp
